

# RFC 5233 : Sieve Email Filtering: Subaddress Extension

Stéphane Bortzmeyer  
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 27 mai 2008

Date de publication du RFC : Janvier 2008

<https://www.bortzmeyer.org/5233.html>

---

Beaucoup d'utilisateurs du courrier électronique utilisent des **sous-adresses** pour présenter plusieurs **identités** à l'extérieur. La sous-adresse est typiquement séparée du nom de la boîte aux lettres par un + (mais chacun a sa convention, il n'y a rien de standard, cf. section 1 du RFC). Ainsi, l'adresse que je publie sur ce blog, `stephane+blog@bortzmeyer.org` contient une sous-adresse, `blog`. Cette nouvelle extension du langage de filtrage de courrier Sieve permet de prendre des décisions en fonction de la sous-adresse.

Le principal intérêt pratique des sous-adresses est en effet de pouvoir filtrer automatiquement le courrier en fonction de l'identité (à noter que, par méchanceté ou par simple incompétence, un certain nombre de sites Web refusent les sous-adresses <<https://www.bortzmeyer.org/arreter-d-interdire-des-adresses.html>>). Si j'écris sur toutes les listes du W3C avec une adresse `stephane+w3c@bortzmeyer.org`, je peux filtrer les réponses facilement, en procmail avec une règle comme :

```
:0:
* !^TO_(stephane\+w3c)@
Mail/sdo/w3c
```

Et avec Sieve? Ce langage, normalisé dans le RFC 5228<sup>1</sup>, permet d'exprimer des règles de filtrage de manière standard. Notre RFC 5233 l'étend avec l'extension `subaddress` qui permettra, dès qu'elle sera mise en œuvre par les logiciels, d'utiliser :

```
require ["envelope", "subaddress", "fileinto"];

if envelope :detail "to" "w3c" {
    fileinto "inbox.sdo.w3c";
}
```

Le `:detail` a été introduit par l'extension `subaddress`. Il renvoie la sous-adresse (`:localpart` renvoie la partie à gauche du `@` et `:user` renvoie le nom de la boîte, sans la sous-adresse).

Cette extension `subaddress` avait originellement été spécifiée dans le RFC 3598, que ce nouveau RFC modifie sur des points de détail (l'annexe B détaille ce qui a changé).

---

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc5228.txt>